

1. *Débitrice:* **PERFORMA FONDATION COLLECTIVE LPP**, Av. Jomini 8, 1004 **Lausanne**
2. *Sursis concordataire prolongé le:* 05.05.2004
3. *Sursis concordataire prolongé de:* 9 mois jusqu'à 05.02.2005
4. *Remarques:* A vous tous tiers intéressés.  
Par décision du 22 avril 2004, communiquée le 5 mai 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prolongé le sursis concordataire accordé à PERFORMA FONDATION COLLECTIVE LPP, Jomini 8, à Lausanne, pour une durée de 9 mois à compter du 5 mai 2004, une audience étant fixée à l'échéance de la prolongation, et a prolongé le mandat du commissaire Pascal Stouder, agent d'affaires breveté, case postale 3847, 1002 Lausanne, pour la durée de prolongation dudit sursis.  
  
Tribunal d'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne  
  
(00065639)